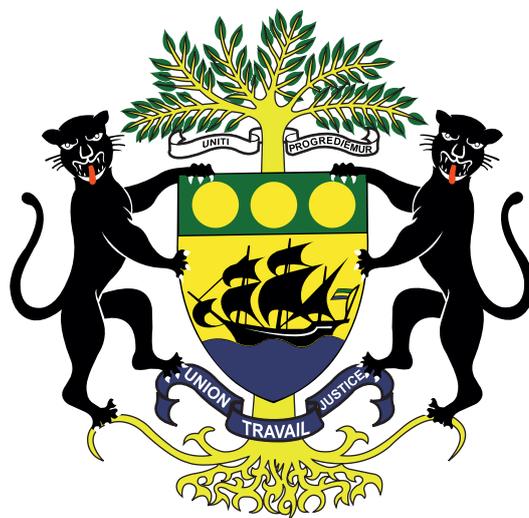


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION INTERMINISTERIELLE : TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION  
PROFESSIONNELLE.

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016



**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission.

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme ;
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent:**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>1</b>
<b><u>MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE</u></b>	<b>4</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>5</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	5
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>8</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
<b><u>PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT</u></b>	<b>12</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>13</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	15
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>20</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	20
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>22</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	22
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>23</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	23
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	23
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	24
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>25</b>
<b><u>PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE INSERTION ET REINSERTION SOCIALES</u></b>	<b>26</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>27</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	27
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>32</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	32
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	33
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>34</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	34
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>35</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	35
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	35
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	36
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	36
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>37</b>
<b><u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE</u></b>	

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>39</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	41
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>44</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	44
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	45
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>46</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	46
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>47</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	47
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	47
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	47
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	47

**PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES** **48**

---

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>49</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	49
DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	51
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>54</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	54
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	55
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>56</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	56
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>57</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	57
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	57
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	57
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	57
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	57

# MISSION TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes**.

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "Travail, Emploi et Formation Professionnelle " a pour vocation principale de concevoir, et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de travail et d'emploi, de formation professionnelle, de sécurité et de santé au travail, en collaboration avec les partenaires concernés (y compris les partenaires sociaux).

Cette mission comprend trois (3) axes sectoriels : le Travail, l'Emploi et la Formation professionnelle. En matière de Travail, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- réglementer l'accès au marché du travail ;
- prévenir et régler les conflits de travail individuels et collectifs ;
- suivre les activités des institutions et organisations professionnelles des travailleurs et des employeurs ;
- promouvoir le dialogue social ;
- suivre et évaluer, en rapport avec les autres départements ministériels concernés, le volet social des restructurations, des liquidations et des privatisations des entreprises ;
- promouvoir le travail décent et mettre en œuvre les principes et droits fondamentaux au travail ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- assurer l'application par le Gabon des instruments internationaux et communautaires ;
- initier et mettre en œuvre les règles relatives aux négociations en vue d'améliorer les relations entre les partenaires sociaux et prévenir tout différend en milieu du travail.

En matière d'Emploi, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions ;
- définir et mettre en œuvre les orientations d'une politique d'information et de communication ;
- initier et mettre en œuvre une politique de gestion des emplois ;
- initier et mettre en œuvre les politiques en matière de création des activités novatrices et génératrices d'emplois et de soutien aux initiatives en faveur de la préservation et du développement de l'emploi ;
- suivre les secteurs et les entreprises en mutation ;
- aider les secteurs et branches d'activités à mieux anticiper et gérer les effets sociaux des mutations économiques, démographiques et technologiques ;
- mettre en œuvre toutes les actions et mesures visant à rapprocher davantage les offres et les demandes d'emploi ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique d'intégration régionale en matière d'emploi.

En matière de Sécurité et de Santé au travail, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;
- initier et mettre en œuvre, en liaison avec les autres départements ministériels concernés, les programmes spécifiques de promotion et de sauvegarde de la sécurité et de la santé au travail ;
- définir les orientations nationales en matière de lutte contre les maladies endémiques en milieu du travail ;
- définir les orientations nationales en matière de travail des enfants ;
- promouvoir et maintenir le bien-être physique, mental et social des travailleurs dans toutes les professions ;
- évaluer la situation de la sécurité et de la santé au travail ainsi que les perspectives de son évolution ;
- participer aux négociations et suivi, en rapport avec les autres ministères compétents, de l'application des conventions ;
- assurer la tutelle des organismes dans leur domaine d'activité.

En matière de formation Professionnelle, il s'agit de :

- initier et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires ;

- concevoir et mettre en œuvre la politique publique en matière de formation professionnelle ;
- veiller à une meilleure adéquation offre de formation / principaux besoins des employeurs ;
- actualiser en concertation avec les partenaires privés, les curricula.

## PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

---

Les principaux textes recensés au sein de la mission "Travail, Emploi et Formation Professionnelle" sont :

- le Décret n°000024/PR/MTE fixant les conditions des contrôles, enquêtes et perquisitions relatives à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- le Décret n°000031/PR/MTEFP relatif à la lutte contre le travail des mineurs ;
- le Décret n°0127/PR/MTEPS/MBCPFPRE fixant le montant du revenu minimum mensuel en République Gabonaise ;
- le Décret n°00277/PR/MT règlementant l'emploi des travailleurs étrangers au Gabon ;
- le Décret n°000643/PR/MTEFP relatif à la Commission Consultative du Travail ;
- le Décret n°00663/PR/MTPS complétant le Décret n°00277/PR-MT du 31/5/1968 règlementant l'emploi des travailleurs étrangers ;
- le Décret n°000726/PR/MTEFP règlementant le régime des dérogations à la durée légale du travail ;
- le Décret n°000728/PR/MTEFP fixant la répartition la durée hebdomadaire du travail ;
- le Décret n°000729/PR portant promulgation la loi n°09/ 2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants en République Gabonaise ;
- le Décret n°000741/PR/MTE/MEFBP fixant les modalités répression des infractions en matière de travail, d'emploi, de sécurité et de santé au travail ainsi que sécurité sociale ;
- le Décret n°00845/PR/MTEPS fixant les conditions délivrance l'agrément pour l'ouverture des agences d'emploi privées en République Gabonaise ;
- le Décret n°00986/PR/MT/PS, portant institution la Médaille du Travail dans la République Gabonaise ;
- le Décret n°01494/PR/MTEPS, déterminant les règles générales d'hygiène et sécurité sur les lieux travail ;
- la Loi n°20/2007 du 15 janvier 2008 portant ratification l'Ordonnance N°020/2007/PR du 21 août 2007 portant réglementation de l'activité de mise à disposition du personnel en République Gabonaise ;
- la Loi n°021/2010 portant ratification l'ordonnance n°018 ;
- l'Ordonnance n°0008/93/PR du 1er octobre 1993 portant création d'un office national l'emploi ; Ordonnance n°016/86/PR du 3 octobre 1986 instituant une autorisation administrative préalable en cas de licenciement économique ;
- l'Ordonnance n°018/PR/2010 portant modification certaines dispositions du Code du Travail en République Gabonaise ;

## PRINCIPALES REFORMES

---

En matière de Travail et d'Emploi, la réforme repose sur 2 pôles majeurs :

- la révision du code du travail ;
- la restructuration de l'office national de l'emploi (ONE).

En matière de Formation professionnelle et d'Insertion, les deux réformes majeures sont :

- la restructuration de l'ANFPP avec le retrait du Ministre de la présidence du Conseil d'Administration, fonction désormais échue aux partenaires privés ;
- la réforme du Curricula.

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur.	2015 Réalisé	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)
Objectif N°1 : D'ici à fin 2018, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi	Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	20%	20%	0	-20%
	Taux d'avancement de l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne	ND	30%	0	-30%
	Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	ND	10%	0	-10%
Objectif N°2 : Améliorer les conditions de travail et les relations professionnelles dans l'entreprise	Nombre de visites et de contrôles effectués dans l'année	100	100	80	-20
	Nombre d'entreprises répertoriées dans le fichier	100	100	0	-100
Objectif N°3 : D'ici 2018, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail	Taux d'avancement de l'élaboration de la Politique Nationale de la Sécurité et de la santé au travail	100%	100%	100%	0
	Taux d'avancement de l'actualisation du cadre réglementaire de sécurité et de santé au travail	100%	100%	80%	-20%
	nombre de visites d'inspection effectuées	ND	25	25	0
	Taux d'avancement de la classification des risques et maladies professionnels dans la nomenclature des branches et secteurs d'activités	ND	100%	80%	-20%
Objectif N° 4: Augmenter le taux de réussite des apprenants des centres de formations professionnelles.	Nombre de diplômés des centres de formation professionnelle	2000	2500	2463	-37
	Nombre de diplômés des centres de formation professionnelle dans les filières d'activités prioritaires	1200	1600	1471	-129
	Nombre de jeunes déscolarisés formés	ND	1000	2900	+1900
	Nombre de jeunes en conflit avec la loi formés	ND	400	0	-400
Objectif N° 5: Optimiser les capacités d'accueil des centres de formation professionnelle	Taux de réalisation du projet de construction du CFPP d'OWENDO	5%	15%	0%	-15%
	Taux de réalisation du projet de construction du CFPP Port-Gentil	5%	15%	0%	-15%
	Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Franceville	5%	15%	0%	-15%
	Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Mouila	75%	100%	0%	-100%

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>29.913: Promotion de l'emploi et du travail décent</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>
29.913.1: Promotion de l'emploi	1 758 565 787	1 312 731 893	445 833 894	1 758 565 787	1 312 731 893	445 833 894
29.913.2: Promotion du travail décent	393 608 500	490 960 764	-97 352 264	393 608 500	490 960 764	-97 352 264
<b>29.920: Formation professionnelle</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>
29.920.1: Formation professionnelle et Insertion des jeunes	12 351 318 700	3 468 182 484	8 883 136 216	12 351 318 700	3 468 182 484	8 883 136 216
29.920.2: Evaluation des formateurs et des autres personnels	44 414 800	38 352 000	6 062 800	44 414 800	38 352 000	6 062 800
29.920.3: Appui à l'enseignement privé	120 000 000	90 003 743	29 996 257	120 000 000	90 003 743	29 996 257
<b>29.925: Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>
29.925.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	20 000 000	1 192 000 000	-1 172 000 000	20 000 000	1 192 000 000	-1 172 000 000
29.925.2: Coordination administrative	15 000 000	14 000 000	1 000 000	15 000 000	14 000 000	1 000 000
<b>29.927: Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>
29.927.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	35 585 000	27 408 000	8 177 000	35 585 000	27 408 000	8 177 000
29.927.2: Coordination administrative	2 429 064 000	57 950 450	2 371 113 550	2 429 064 000	57 950 450	2 371 113 550
<b>Total pour la mission</b>	<b>17 167 556 787</b>	<b>6 691 589 334</b>	<b>10 475 967 453</b>	<b>17 167 556 787</b>	<b>6 691 589 334</b>	<b>10 475 967 453</b>

### Explication des principaux écarts :

La mission "Travail, Emploi et Formation Professionnelle" a bénéficié, dans la loi de finances 2016, d'une enveloppe budgétaire de **17 167 556 787 FCFA**. Toutefois, elle n'a exécuté que **6 691 589 334 FCFA**, soit un écart de **10 475 967 453 FCFA**. Le taux global d'exécution de la Mission est de **39%**.

Ce faible taux d'exécution résulte de la non-levée de la réserve obligatoire de **1 567 850 775 FCFA** et de l'application des mesures de régulation budgétaire complémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat

**RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE**

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016	AE engagées en 2016	Ecart	CP ouverts en LF pour 2016	CP consommés en 2016	Ecart
	(a)	(b)	(a - b)	(c)	(d)	(c) - (d)
<b>29.913: Promotion de l'emploi et du travail décent</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 190 846 000	1 090 752 073	100 093 927	1 190 846 000	1 090 752 073	100 093 927
Titre 3. Dépenses de biens et services	300 000 000	220 715 557	79 284 443	300 000 000	220 715 557	79 284 443
Titre 4. Dépenses de transfert	661 328 287	492 225 027	169 103 260	661 328 287	492 225 027	169 103 260
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.920: Formation professionnelle</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 563 395 000	2 099 314 600	-535 919 600	1 563 395 000	2 099 314 600	-535 919 600
Titre 3. Dépenses de biens et services	500 000 000	338 377 402	161 622 598	500 000 000	338 377 402	161 622 598
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.925: Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 000 000	524 000 000	-489 000 000	35 000 000	524 000 000	-489 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	682 000 000	-682 000 000	0	682 000 000	-682 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.927: Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 389 064 000	43 339 500	2 345 724 500	2 389 064 000	43 339 500	2 345 724 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	65 000 000	42 018 950	22 981 050	65 000 000	42 018 950	22 981 050
Titre 4. Dépenses de transfert	10 585 000	0	10 585 000	10 585 000	0	10 585 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour la mission</b>	<b>17 167 556 787</b>	<b>6 691 589 334</b>	<b>10 475 967 453</b>	<b>17 167 556 787</b>	<b>6 691 589 334</b>	<b>10 475 967 453</b>
<b>Dont :</b>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	5 143 305 000	3 233 406 173	1 909 898 827	5 143 305 000	3 233 406 173	1 909 898 827
Titre 3. Dépenses de biens et services	900 000 000	1 125 111 909	-225 111 909	900 000 000	1 125 111 909	-225 111 909
Titre 4. Dépenses de transfert	671 913 287	1 174 225 027	-502 311 740	671 913 287	1 174 225 027	-502 311 740
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

### **Explication des principaux écarts :**

L'exécution par titre de la mission "Travail, Emploi et Formation Professionnelle" se présente ainsi qu'il suit :

- **titre 2 « dépenses de personnel » : 3 233 406 173 FCFA** exécutés sur **5 143 305 000 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **62,9%**. L'écart constaté de **1 909 898 827 FCFA** représente le montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère du Budget et des Comptes Publics.
- **titre 3 « dépenses de biens et services » : 1 125 111 909 FCFA** ordonnancés contre **900 000 000 FCFA** accordés, soit un taux d'exécution de **125%**. Le dépassement de **225 111 909 FCFA** est lié aux transferts reçus par le programme " Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et l'insertion des jeunes".
- **titre 4 « dépenses de transfert » : 1 174 225 027 FCFA** consommés contre **671 913 287 FCFA** prévus, soit un taux d'exécution de **174,76%**. L'écart de **502 311 740 FCFA** est relatif aux crédits supplémentaires reçus par les programmes " Promotion de l'emploi et du travail décent" et " Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et l'insertion des jeunes".
- **titre 5 « dépenses d'investissement » : 1 158 846 225 FCFA** exécutés sur **10 452 338 500 FCFA** inscrits, soit un taux de d'exécution de **11,1%**. L'écart de **9 293 492 275 FCFA** est imputable à la non-levée de la réserve obligatoire (**1 567 850 775 F.CFA**) et aux mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

### Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1			
Titre 2	-1 646 780 827		
Titre 3	+500 000 000		
Titre 4	+867 000 000		
Titre 5			
Titre 6			
<b>Total des mouvements d'AE</b>	<b>-279 780 827</b>		

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2	-1 646 780 827			
Titre 3	+500 000 000			
Titre 4	+867 000 000			
Titre 5				
Titre 6				
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>-279 780 827</b>			

#### Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La mission "Travail, Emploi et Formation Professionnelle" a enregistré un montant net de transferts de **-279 780 827 FCFA** issu d'une sortie de crédits de **1 646 780 827 FCFA** dans le cadre du regroupement des crédits du titre 2, pour la couverture de la solde permanente 2016 et de transferts de crédits reçus d'un montant de **1 367 000 000 FCFA** (**500 000 000 FCFA** en titre 3 et **867 000 000 FCFA** en titre 4) pour la prise en charge du projet "Un jeune égal un métier".

# PROGRAMME PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL DECENT

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent " est placé sous la responsabilité du Directeur Général des Ressources Humaines (DGRH).

## PERIMETRE DU PROGRAMME : PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent " comprend, outre les moyens de la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH), la Direction Générale du Travail (DGT) et ses services déconcentrés, l'Inspection Générale de l'Hygiène de la Médecine du Travail et les deux opérateurs rattachés [Office National de l'Emploi (ONE) et Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)].

Le champ du programme recouvre :

- l'emploi des jeunes et des personnes vulnérables ;
- l'insertion et la réinsertion professionnelles des jeunes ;
- l'employabilité ;
- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- les conditions de travail et le niveau de rémunération des travailleurs ;
- le dialogue social ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des agents ;
- le renforcement de la collaboration avec les administrations sectorielles ;
- le renforcement de la sécurité et de la santé au travail ;
- le développement des compétences spécialisées en sécurité et santé au travail ;
- l'amélioration des conditions du milieu du travail ;
- l'hygiène et la sécurité au travail.

## PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent " est structuré en deux (2) actions.

### **ACTION N° 1 : Promotion l'Emploi**

Cette action est portée par la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH). Outre la DGRH, l'action concerne aussi l'ONE et l'ONEF, tous deux opérateurs du programme. Elle recouvre des aspects liés à :

- la maîtrise des données statistiques sur le marché de l'emploi ;
- l'accroissement des opportunités d'emploi ;
- l'emploi des jeunes ;
- l'identification des secteurs et des bassins d'emplois ;
- l'orientation et l'offre de formation en fonction des besoins du marché ;
- l'amélioration de l'employabilité de la main d'œuvre ;
- l'amélioration des mécanismes d'insertion et de réinsertion professionnelle.

### **ACTION N° 2 : Promotion du Travail décent**

Cette action est portée par la Direction Générale du Travail et de la Main d'œuvre et par l'Inspection Générale de l'Hygiène et de la Médecine au Travail. Elle recouvre des aspects liés à :

- la législation sociale ;
- le dialogue social ;
- la gestion de la main d'œuvre étrangère ;
- les droits et obligations des partenaires en entreprise ;
- l'amélioration des conditions de travail et du bien-être dans le milieu professionnel ;
- l'extension de la sécurité et de la santé au travail.

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" est marqué par les faits contextuels suivants :

- en 2010, la population en âge de travailler (15 ans et plus) était de 1 032 455 personnes dont 543 524 actifs. Seuls 393 440 étaient « des actifs occupés », soit 72,38 % ;
- le taux d'activité au sens du BIT était de 47,8 % avec de grandes disparités : 50,8 % en milieu urbain contre 38,7 % en milieu rural, 58,2 % chez les hommes contre 39,9 % chez les femmes ;
- la structure de l'emploi montre que 47 %, soit 185 054 emplois, étaient des emplois informels ;
- parmi les chômeurs, 100 743 l'étaient au sens du BIT et 49 341 étaient des « chômeurs découragés » ;
- 102 245 emplois, soit 26,3%, étaient des emplois du secteur public ;
- les emplois formels dans des entreprises privées ne représentaient que 62 272 emplois, soit 15,7% au niveau national. Or, seuls ces emplois formels constituent « l'emploi décent » (seulement 42 % du total des emplois) ;
- les entreprises ont un recours important à la main d'œuvre étrangère mais ce phénomène ne fait pas l'objet d'un suivi statistique ;
- l'appareil statistique sur l'emploi et le travail ne produit que très ponctuellement des données (première enquête nationale en 2010) ;
- les entreprises profitent de la morosité de la conjoncture pour licencier à tour de bras, sous prétexte de licenciements économiques ;
- le nombre des contrôles en entreprises a été très faible jusqu'en 2013 et les inspecteurs sont très peu sur le terrain.

Parmi les actions majeures en cours, on note les éléments suivants :

- la révision du Code du travail du Gabon de 1960 qui a été déjà modifié successivement en 1978, en 1994 et en 2010 ;
- le projet de réforme de l'ONE tant au niveau de son organisation que de son fonctionnement, suite à l'élaboration du Plan d'Actions Stratégique (PASONE) pour la période 2013 – 2015 ;
- l'élaboration d'un Programme national pour l'emploi des jeunes (PRONEJ) avec la collaboration du PNUD.

### ENJEUX :

---

Les différents enjeux du programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" sont :

- se forger une solide connaissance du marché de l'emploi et de son fonctionnement
- piloter la mise en œuvre d'une politique efficace de promotion de l'emploi
- faire passer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel pour ce qui est de l'emploi et du travail
- réduire les situations de travail non décent
- garantir la sécurité et la santé au travail dans les secteurs de l'économie structurée, de l'économie non structurée et rurale, ainsi que dans le secteur de la Fonction Publique.

### RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi

Objectif N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE)

Objectif N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise

Objectif N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail

Objectif N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités techniques et opérationnelles

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mieux connaître le marché de l'emploi**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé l'enquête nationale sur le secteur informel ;
- Résultat annuel N°2 : avoir finalisé l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013;
- Résultat annuel N°3 : avoir élaboré la nomenclature nationale des emplois.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : l'enquête sur le secteur informel n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel N°2 : l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013 n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel N°3 : la nomenclature nationale des emplois n'a pas été élaborée.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'enquête nationale sur le secteur informel (ENESI)	%	10	20	20	0	-20	0	-
Taux d'avancement de l'étude sur les emplois créés dans le secteur moderne de 2010 à 2013	%	-	-	30	0	-30	0	-
Taux d'élaboration de la nomenclature nationale des emplois	%	-	-	10	0	-10	30	-

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** le programme se proposait de réaliser une enquête sur l'emploi et le secteur informel (ENESI). Cette enquête qui nécessitait pour les phases de collecte, de traitement, d'analyse des données et de publication des résultats un coût total de **629 248 200 FCFA** n'a pu être réalisée par manque de crédits.

**Résultat annuel N°2 :** le résultat escompté était la réalisation de l'enquête sur l'emploi salarié qui visait à mesurer les performances de la politique générale du Gouvernement, en matière de création d'emplois, dédiniée dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) pour la période 2010-2013. Bien que les activités de collecte aient été réalisées en 2013, l'exploitation des informations qui constitue l'étape la plus importante, n'a pas pu être réalisée compte tenu du manque de moyens financiers.

**Résultat annuel N°3 :** le résultat attendu était l'élaboration de la nomenclature nationale des emplois. Une équipe technique a été mise en place au niveau de la DGRH et les TDR ont été élaborés. Toutefois, le niveau des crédits alloués, n'a pas permis la réalisation de cette activité.

Au regard des résultats non reluisants de l'année 2016, l'atteinte de l'objectif à l'horizon 2018 n'est pas garantie.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer et à mettre en œuvre la politique nationale de l'emploi (PNE)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir élaboré un avant-projet sommaire de politique nationale de l'emploi

**Résultat atteint**

- L'avant-projet sommaire de la politique nationale de l'emploi est élaboré à 100%.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Taux d'avancement de l'élaboration de l'avant-projet sommaire de politique nationale de l'emploi	%	-	-	100	100	0	100	-

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'avant-projet sommaire de la politique nationale de l'emploi a été élaboré à travers les actions suivantes :

- élaboration des TDR par l'équipe projet et validation par les experts du Bureau International du Travail (B.I.T);
- rencontres avec les partenaires représentant les entreprises et les responsables des ministères sectoriels en présence des experts du B.I.T ;
- production du premier (1<sup>er</sup>) draft du document cadre ;
- rédaction de l'avant-projet du document de politique nationale de l'emploi.

**OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir réalisé au moins 100 visites de contrôle;
- Résultat annuel N°2 : avoir élaboré et commencé à alimenter un fichier des entreprises ;
- Résultat annuel N°3 : avoir organisé les premières élections professionnelles.

#### Résultats atteints

- Résultat annuel N°1 : 80 visites de contrôle ont été effectuées;
- Résultat annuel N°2 : le fichier des entreprises n'a pas été élaboré et alimenté ;
- Résultat annuel N°3 : cette activité n'a pas été réalisée.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle 2017
Nombre de visites et de contrôles effectués dans l'année	Nombre	100	100	100	80	-20	250	-
Nombre d'entreprises répertoriées dans le fichier	Nombre		100	100	0	-100	-	-
Taux d'avancement de l'organisation des élections professionnelles	%	-	-	0	0	0	0	100

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1** : pour réaliser les 80 visites sur les 100 prévues, un chronogramme de passage dans les entreprises a été élaboré en fonction des secteurs d'activité et des zones géographiques à contrôler, et des équipes ont été mobilisées. Cependant, le chronogramme n'a pas été respecté.

**Résultat annuel N°2** : le résultat attendu portait sur deux volets. Le premier volet qui est de disposer d'un fichier type des entreprises a été réalisé. En revanche, le second volet qui est l'alimentation dudit fichier n'a pas été réalisé du fait des difficultés à remonter les informations des services déconcentrés vers l'administration centrale.

**Résultat annuel N°3** : les premières élections professionnelles au Gabon n'ont pas pu être organisées en raison du manque de moyens financiers, le coût de cette activité étant estimé à **3 000 000 000 FCFA**.

Les résultats annuels de l'objectif n°3 « D'ici à fin 2017, être parvenu à promouvoir l'amélioration des conditions

de travail et des relations professionnelles dans l'entreprise » n'ont pas tous été atteints pour des raisons de recadrage des priorités gouvernementales sectorielles en cours d'exercice. Certes, des actions ont été menées, mais l'atteinte de cet objectif n'est pas en bonne voie.

#### **OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré la politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- Résultat annuel N°2 : avoir intégralement rénové le cadre réglementaire de sécurité et de santé ;
- Résultat annuel N°3 : avoir réalisé au moins 25 visites d'inspection ;
- Résultat annuel N°4 : avoir classé les risques et maladies professionnelles dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité.

#### **Résultats atteints**

- Résultat annuel N°1 : la politique nationale de sécurité et de santé au travail est élaborée
- Résultat annuel N°2 : le cadre réglementaire de sécurité et de santé au travail a été rénové à 80%
- Résultat annuel N°3 : 25 visites d'inspection ont été réalisées
- Résultat annuel N°4 : 80% des maladies et risques professionnels ont été classés dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activités.

#### **Indicateurs de performance**

	Unité	2014 Réalisation	2016 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP (2017)	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Taux d'élaboration de la Politique Nationale de la Sécurité et de la santé au travail	%	-	100	100	100	0	-	-
Taux d'actualisation du cadre réglementaire de sécurité et de santé	%	-	100	100	80	-20	-	-
Nombre de visites d'inspection effectuées	Nombre	-	-	25	25	0	-	-
Taux d'avancement de la classification des risques et maladies professionnels dans la nomenclature des branches et secteurs d'activité	%	-	-	100	80	-20	-	-

#### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** la politique nationale de sécurité et de santé au travail a été élaborée grâce à la réalisation d'un certain nombre d'actions. Il s'agit, entre autres de :

- l'organisation des rencontres avec les partenaires ;
- la rédaction de l'avant-projet du document de politique nationale de sécurité et de santé au travail ;
- l'organisation de l'atelier de validation ;
- la rédaction du rapport ;
- la publication officielle du document de politique nationale de sécurité et de santé au travail.

**Résultat annuel N°2 :** la rénovation à 100% du cadre réglementaire de sécurité et de santé au travail était le résultat attendu en 2016. Bien que les textes d'application du cadre réglementaire aient été rédigés, ils n'ont pas encore fait l'objet d'une communication en interne et d'une validation auprès des instances de sécurité sociale et d'une adoption en conseil des ministres. Compte tenu de ces manquements nous estimons que le résultat a été atteint à 80%.

**Résultat annuel N°3 :** la cible visée en 2016 était de réaliser au moins 25 visites d'inspection. Malgré l'insuffisance des crédits budgétaires, la mobilisation et le dévouement des acteurs ont permis l'atteinte de la cible.

**Résultat annuel N°4 :** la classification des maladies et risques professionnels dans une nomenclature nationale des secteurs et branches d'activité a été réalisée à 80%. En effet, la validation définitive du document nécessite l'organisation d'un atelier de validation et l'adoption d'un texte de loi portant nomenclature des maladies et risques professionnels au Gabon. Ce qui équivaut aux 20% restants.

Les résultats attendus dans le cadre de l'objectif n°4 « D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la sécurité et la santé au travail » n'ont pas pu être totalement atteints en 2016. Cependant, la détermination de l'équipe de programme, appuyée par les plus hautes autorités du ministère, augure des perspectives rassurantes pour l'atteinte de cet objectif au terme de l'année 2017.

**OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer les performances de l'ONE et à renforcer ses capacités opérationnelles**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir réussi à enregistrer 8000 demandeurs d'emplois ;
- Résultat annuel N°2 : avoir réussi à enregistrer 2400 offres d'emplois ;
- Résultat annuel N°3 : avoir réussi à placer 1600 demandeurs d'emplois ;
- Résultat annuel N°4 : avoir réussi à générer l'embauche directe de 300 demandeurs d'emploi lors du salon de l'emploi ;
- Résultat annuel N°5 : avoir réussi à intégrer 6000 jeunes dans le cadre des contrats d'apprentissage jeunesse obligatoire (CAJ) ;
- Résultat annuel N°6 : avoir réussi à insérer dans les AGR, grâce au FIR, 2000 demandeurs d'emploi ;
- Résultat annuel N°7 : avoir réalisé 2500 prestations au travers du FIR ;
- Résultat annuel N°8 : avoir réalisé la cartographie des demandeurs d'emploi et des employeurs ;
- Résultat annuel N°9 : avoir réussi à mettre en fonctionnement 4 nouvelles agences provinciales, 2 antennes à Libreville et à délocaliser le siège de l'ONE ;
- Résultat annuel N°10 : avoir mis en œuvre le plan de recrutement et de formation de 2015.

**Résultats atteints**

- Résultat annuel N°1 : 8149 nouveaux demandeurs d'emplois ont été enregistrés ;
- Résultat annuel N°2 : 2858 offres d'emplois ont été enregistrées ;
- Résultat annuel N°3 : 912 demandeurs d'emplois ont été placés ;
- Résultat annuel N°4 : aucune embauche directe n'a été réalisée ;
- Résultat annuel N°5 : 271 demandeurs d'emploi ont bénéficié du CAJ ;
- Résultat annuel N°6 : 16 demandeurs d'emplois ont bénéficié, grâce au FIR, d'un accompagnement dans le cadre de l'auto emploi ;
- Résultat annuel N°7 : 2104 prestations ont été réalisées au travers du FIR ;
- Résultat annuel N°8 : la cartographie des demandeurs d'emploi et des employeurs n'a pas été réalisée ;
- Résultat annuel N°9 : la délocalisation du siège de l'ONE et la mise en fonctionnement des antennes de Libreville et des agences provinciales n'ont pas eu lieu ;
- Résultat annuel N°10 : le plan de recrutement et de formation 2015 a été mis en œuvre.

**Indicateurs de performance**

	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP (2017)	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre de demandeurs d'emplois enregistrés	Nombre	6000	8199	8000	8149	+149	9000	
Nombre d'offres d'emplois enregistrées	Nombre	1400	2282	2400	2858	+458	2000	
Nombre de demandeurs d'emplois placés	Nombre	1 200	1335	1600	912	- 688	1000	
Nombre d'embauches directs générés lors du salon de l'emploi	Nombre			300	0	-300		
Nombre de jeunes intégrés dans le cadre du CAJ	Nombre	-	1420	1000	271	- 729	500	
Nombre de demandeurs d'emplois insérés dans les AGR grâce au FIR	Nombre	-	-	2000	16	- 1984	100	
Nombre de prestations réalisées au travers du FIR	Nombre	700	825	2500	2000	- 500	2000	
Taux de réalisation de la cartographie des demandeurs d'emplois et des employeurs	%	-	-	100	0	-100	-	

	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP (2017)	Cible à l'échéance pluriannuelle 2018
Nombre d'agences provinciales mises en fonctionnement	Nombre	4	0	4	0	-4	0	
Nombre d'antennes mises en fonctionnement à Libreville	Nombre	0	1	2	0	-2	2	
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une action de formation	Nombre			250	ND	ND		

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** 8149 demandeurs d'emplois ont été enregistrés contre 8000 prévus. Cette performance a été possible grâce au dynamisme des acteurs.

**Résultat annuel N°2 :** 2858 offres d'emplois ont été enregistrées contre une prévision de 2400. Le résultat est largement dépassé.

**Résultat annuel N°3 :** 912 demandeurs d'emplois ont été placés dans les entreprises sur 1600 prévus. La cible n'a pas été atteinte en raison de la situation économique morose.

**Résultat annuel N°4 :** le salon de l'emploi n'ayant pas eu lieu, aucune embauche n'a été possible.

**Résultat annuel N°5 :** 271 jeunes ont bénéficié du contrat d'apprentissage jeunesse sur 1000 initialement prévus. Cette contreperformance est liée, d'une part, au contexte économique morose et, d'autre part, au manque de moyens financiers.

**Résultat annuel N°6 :** 11 promoteurs sur 2000 ont été accompagnés dans le cadre de l'auto-emploi grâce au FIR. Cet écart considérable est dû au manque de moyens financiers.

**Résultat annuel N°7 :** 2000 jeunes ont bénéficié des prestations du FIR au lieu des 2500 prévus. Cette contreperformance est imputable essentiellement au faible taux d'exécution de la dotation budgétaire du FIR, (22.7%).

**Résultat annuel N°8 :** après avoir élaboré tous les supports techniques (2015), la phase de collecte de données prévue pour 2016 dont le coût global est estimé à 680 000 000 FCFA n'a pu être réalisée faute de dotation budgétaire conséquente.

**Résultat annuel N°9 :** l'absence de crédits d'investissement n'a pas permis la délocalisation du siège de l'ONE et le fonctionnement de deux nouvelles antennes et de quatre (4) nouvelles agences provinciales.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>Action n°1: Promotion de l'Emploi</b>	<b>1 758 565 787</b>	<b>1 312 731 893</b>	<b>445 833 894</b>	<b>1 758 565 787</b>	<b>1 312 731 893</b>	<b>445 833 894</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 008 255 000	934 753 790	73 501 210	1 008 255 000	934 753 790	73 501 210
Titre 3. Dépenses de biens et services	110 312 500	89 950 076	20 362 424	110 312 500	89 950 076	20 362 424
Titre 4. Dépenses de transfert	639 998 287	288 028 027	351 970 260	639 998 287	288 028 027	351 970 260
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Action n°2 : Promotion du Travail Décident</b>	<b>393 608 500</b>	<b>490 960 764</b>	<b>-97 352 264</b>	<b>393 608 500</b>	<b>490 960 764</b>	<b>-97 352 264</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	182 591 000	155 998 283	26 592 717	182 591 000	155 998 283	26 592 717
Titre 3. Dépenses de biens et services	189 687 500	130 765 481	58 922 019	189 687 500	130 765 481	58 922 019
Titre 4. Dépenses de transfert	21 330 000	204 197 000	-182 867 000	21 330 000	204 197 000	-182 867 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour le programme</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>	<b>2 152 174 287</b>	<b>1 803 692 657</b>	<b>348 481 630</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>1 190 846 000</b>	<b>1 090 752 073</b>	<b>100 093 927</b>	<b>1 190 846 000</b>	<b>1 090 752 073</b>	<b>100 093 927</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>300 000 000</b>	<b>220 715 557</b>	<b>79 284 443</b>	<b>300 000 000</b>	<b>220 715 557</b>	<b>79 284 443</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>661 328 287</b>	<b>492 225 027</b>	<b>169 103 260</b>	<b>661 328 287</b>	<b>492 225 027</b>	<b>169 103 260</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des principaux écarts :

De manière globale, le taux d'exécution des crédits du programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" est de **83,8%**. En effet sur **2 152 174 287 FCFA** de crédits inscrits, **1 803 692 657 FCFA** ont été exécutés. L'écart de **348 481 630 FCFA** s'explique en grande partie par :

- la non-levée de la réserve de précaution dont le montant est de **81 132 828,72 FCFA**;
- l'application des mesures de régulation budgétaire supplémentaires adoptées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Par titre, l'exécution se présente comme suit :

- **titre 2 « dépenses de personnel » : 1 090 752 073 FCFA** ordonnancés sur une inscription de **1 190 846 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **91,6%**. L'écart de **100 093 927 FCFA** correspond au montant de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère du Budget et des Comptes Publics.

- **titre 3** « dépenses de biens et services » : **220 715 557 FCFA** consommés sur une dotation de **300 000 000 FCFA**, soit un taux d'exécution de **73,6%**. L'écart de **79 284 443 FCFA** s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire et par les mesures de régulation budgétaire complémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- **titre 4** : « dépenses de transferts » : **492 225 027 FCFA** exécutés sur **661 328 287 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **74,4%**. L'écart de **169 103 260 FCFA** se justifie par les raisons évoquées au titre 3

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucun mouvement de fongibilité n'a été effectué entre les actions et titres du programme "Promotion de l'emploi et du travail décent".

### Virements

Aucun virement de crédits n'a été, ni effectué, ni reçu dans le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent".

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 29.913 : promotion de l'emploi et du travail décent	Titre 2	+ 570 039 614	+ 570 039 614
Programme 29.913 : Promotion de l'emploi et du travail décent	Programme 23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	- 291 962 673	- 291 962 673
Programme 29.913 : promotion de l'emploi et du travail décent	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle	Titre 2	-115 052 868	-115 052 868
Programme 23.78: Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 29.913 : Promotion de l'emploi et du travail décent	Titre 4	+ 185 000 000	+ 185 000 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>+348 024 073</b>	<b>+348 024 073</b>
dont Titre 2			+163 024 073	+163 024 073
Dont Titre 4			+185 000 000	+185 000 000

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" a reçu, de la part du programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles", un montant de crédits de **570 039 614 FCFA** en titre 2 pour l'ajustement des crédits de la MONP et **185 000 000 FCFA** en titre 4, pour la prise en charge du projet "Un jeune égal un métier". Ces crédits ont permis d'abonder les actions 1 et 2.

Toutefois, il a concédé, en titre 2, un montant de **407 015 540 FCFA** dont **291 962 672 FCFA** au programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" et **115 052 868 FCFA** au programme " Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" dans le cadre de la couverture de la solde permanente.

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" ont été proposés en annulation.

### Reports

Il n'y a pas eu de report de crédit pour le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent".

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
			Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	173	173	9	0	-9	164
Permanents	173	173	9	0	-9	164
Non permanents						
<b>Agents de catégorie B</b>	154	153	3	0	-3	150
Permanents	154	153	3	0	-3	150
Non permanents						
<b>Agents de catégorie C</b>	15	15	1	0	-1	14
Permanents	15	15	1	0	-1	14
Non permanents						
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	342	341	13	0	-13	328
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	121	121	1	0	-1	120
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	463	462	14	0	-14	448

### Explication des évolutions :

La diminution des effectifs s'explique par le nombre de départs à la retraite (12) et par le nombre de décès (2).

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur : OFFICE NATIONALE DE L'EMPLOI (ONE)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	90	90	93	3
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
<b>Total pour l'opérateur</b>	90	90	93	3
<b>Total pour le programme</b>	90	90	93	3

### Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'évolution des emplois de l'ONE se justifie par le recrutement de trois (3) Conseillers-Emploi à l'intérieur du pays afin de faire face à l'insuffisance des techniciens dans certaines zones du pays.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration (Agents de la MONP)	279 265 990	279 265 990	254 788 195	254 788 195	24 477 794	24 477 794
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	911 580 010	911 580 010	835 963 878	835 963 878	75 616 133	75 616 133
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>1 190 846 000</b>	<b>1 190 846 000</b>	<b>1 090 752 073</b>	<b>1 090 752 073</b>	<b>100 093 927</b>	<b>100 093 927</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les données d'exécution du titre 2 concernent la Main d'œuvre non permanente (MONP). L'écart de **100 093 927 FCFA** correspond à la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 : Promotion de l'Emploi</b>	<b>110 312 500</b>	<b>110312500</b>	<b>89 950 076</b>	<b>89 950 076</b>	<b>20 362 424</b>	<b>20 362 424</b>
Participation à la C.I.T des Organisations Syndicales du Patronat			20 000 000	20 000 000		
Opération individualisée : Achat des Médailles pour le 1 <sup>er</sup> Mai			64 000 000	64 000 000		
Fonctionnement courant des services			5 950 076	5 950 076		
<b>AC TION 2 : promotion du travail décent</b>	<b>189 687 500</b>	<b>189 687 500</b>	<b>130 765 481</b>	<b>130 765 481</b>	<b>58 922 019</b>	<b>58 922 019</b>
Organisation de la fête du 1 <sup>er</sup> Mai 2016	0	0	40 000 000	40 000 000		
Participation à la C.I.T	0	0	28 000 000	28 000 000		
Fonctionnement courant des services	0	0	62 765 481	62 765 481		
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>	<b>220 715 557</b>	<b>220 715 557</b>	<b>79 284 443</b>	<b>79 284 443</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Le Programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" a exécuté un niveau de crédits de **220 715 557 FCFA** au titre des dépenses de biens et services. La répartition entre les deux actions du programme se décline ainsi qu'il suit :

**ACTION 1 : Promotion de l'Emploi : 89 950 076 FCFA** consommés pour les activités suivantes :

- participation à la C I T des organisations syndicales du patronat : **20 000 000 FCFA** ;
- achat des médailles pour le 1er mai : **64 000 000 FCFA** ;
- fonctionnement courant : **5 950076 FCFA**.

**ACTION 2 : promotion du travail décent : 130 765 481 FCFA** exécutés pour les activités suivantes :

- organisation de la fête du 1er mai 2016 : **40 000 000 FCFA** ;
- participation à la C I T : **28 000 000 FCFA** ;
- fonctionnement courant : **62 765 481 FCFA**.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 : Promotion de l'Emploi</b>	<b>639 998 287</b>	<b>639 998 287</b>	<b>288 028 027</b>	<b>288 028 027</b>	<b>351 970 260</b>	<b>351 970 260</b>
Subv ention aux organismes publics personnalisés	639 998 287	639 998 287	288 028 027	288 028 027	351 970 260	351 970 260
<b>AC TION 2 : Promotion du Travail Décent</b>	<b>21 330 000</b>	<b>21 330 000</b>	<b>204 197 000</b>	<b>204 197 000</b>	<b>-182 867 000</b>	<b>-182 867 000</b>
Subv ention aux Organisations syndicales des travailleurs	21 330 000	21 330 000	21 330 000	21 330 000		
Cotisation B.I.T			182 867 000	182 867 000		
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>661 328 287</b>	<b>661 328 287</b>	<b>492 225 027</b>	<b>492 225 027</b>	<b>169 103 260</b>	<b>169 103 260</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Dans l'action-Promotion de l'Emploi, **288 028 027 FCFA** de crédits ont été consommés au titre de la subvention versée à l'opérateur ONE.

Concernant l'action 2-Promotion du Travail Décent, **204 197 000 FCFA** de crédits ont été consommés grâce à la rallonge budgétaire accordée au programme. Ce montant a servi pour **21 330 000 FCFA** au financement des organisations syndicales et pour **182 967 000 FCFA** au paiement de la cotisation internationale du B I T.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Promotion de l'emploi et du travail décent" n'a pas bénéficié de crédits du titre 5.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI (ONE)

### Présentation de l'opérateur

L'ONE est chargé, pour le compte de l'Etat, d'assister d'une part, les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation afin de faciliter leur insertion ou réinsertion professionnelle et, d'autre part, les employeurs pour l'embauche ou le reclassement de leur personnel. Il assure la gestion opérationnelle d'un fonds dénommé Fonds d'aide à l'Insertion et à la Réinsertion professionnelles (FIR) créé par l'ordonnance n° 0009/93/PR du 1er octobre 1993. L'ONE est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé du Travail.

### Travail avec l'opérateur

Pour l'année 2016, le Contrat Annuel de Performance n'a pas été élaboré.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	913 530 000	835 963 878
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	642 131 287	288 028 027
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>1 555 661 287</b>	<b>1 123 991 905</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'ONE a reçu une enveloppe budgétaire de **1 555 661 287 FCFA** et consommé un niveau de crédits de **1 123 991 905 FCFA** dont :

- **835 963 878 FCFA** pour le paiement des salaires des agents ;
- **288 028 027** pour le fonctionnement courant.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

N'ayant pas signé de Contrat Annuel de Performance, il n'y avait donc pas d'engagement pris par l'opérateur.

# PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE INSERTION ET REINSERTION SOCIALES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Responsable du programme "Formation professionnelle, insertion et réinsertion Sociales" est le Directeur Général de la Formation Professionnelle.

## PERIMETRE DU PROGRAMME

La formation professionnelle est assurée par deux types de sous-secteur :

- le premier, offre des formations pour les métiers manuels grâce à l'apprentissage chez les maîtres artisans, périmètre fortement exploité par les services de l'insertion et de la réinsertion pour aider les jeunes à intégrer le tissu social ;
- le deuxième s'organise autour des centres de formation publics et privés ; dans cette catégorie, on distingue certaines entreprises importantes qui, pour satisfaire des besoins spécifiques ou pour pallier les déficiences de l'appareil public, se sont dotées de structures de formation.

Dans le secteur public, le Ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a, sous sa tutelle, neuf (9) centres de formation et de perfectionnement professionnels répartis dans les chefs-lieux de province, homis celles du Moyen Ogooué et de la Ngounié.

Le programme "Formation professionnelle, insertion et réinsertion sociales" implique la Direction Générale de la Formation Professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion Sociale (DGFPIRS), l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ANFPP) ainsi que l'ensemble des établissements publics et privés de formation professionnelle.

Ce programme requiert l'intervention des inspecteurs pour l'évaluation et l'accompagnement pédagogique des formateurs et des administratifs.

## PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Formation professionnelle, insertion et réinsertion sociales" comporte trois (3) actions.

### Action 1 : Formation professionnelle et Insertion des jeunes

Comme l'intitulé l'indique, l'action formation professionnelle et insertion des jeunes prend, entre autres, en compte:

- la formation professionnelle et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sortis des centres de formation ;
- la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales ;
- le développement et la révision des curricula ou des programmes de formation.

Seront également prises en compte, les activités des centres d'appui au monde rural (CAMR).

### Action 2 : Evaluation des formateurs et des autres personnels

Cette action regroupe les activités liées:

- à l'encadrement pédagogique assuré par les inspecteurs et conseillers pédagogiques dans les établissements de formation professionnelle ;
- au renforcement des capacités des personnels pédagogiques et administratifs.

Elle vise la révision du cadre juridique et du fonctionnement de l'ANFPP et la réactivation de la taxe de formation professionnelle (Fonds National de Formation Professionnelle).

### Action 3: Appui à l'enseignement privé

Cette action met en exergue toutes les interventions de l'Etat en faveur des acteurs du privé qui assurent des missions de formation professionnelle.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Les potentiels apprenants ne s'orientent dans le secteur qu'après plusieurs échecs dans l'enseignement général ; d'où le faible taux de fréquentation de 8% alors que l'UNESCO recommande d'atteindre un niveau de 20 à 30% .

La formation professionnelle est assez mal connue en termes d'offre de formation et de débouchés. En général, ce secteur reste caractérisé par :

- le nombre important d'établissements privés agréés et de centres en entreprises dont les effectifs sont mal connus ;
- l'insuffisance des structures d'accueil à tous les niveaux, qu'il s'agisse de la formation des ouvriers qualifiés (CAP, CFP), des techniciens ou cadres moyens (DTS) ;
- l'insuffisance de concertation avec le milieu économique pour organiser les connaissances et faire évoluer les offres de formation. Selon un rapport de l'ONE, il existe dans l'économie gabonaise depuis quelques années et de façon permanente au moins 200 postes d'emplois techniques pour lesquels les travailleurs n'ont pas les qualifications requises ;
- l'insuffisance de formateurs qualifiés dans les filières professionnelles ;
- l'inadéquation formation-emploi ;
- l'insuffisance de formations dans les filières d'activités dans les domaines de l'agriculture, la pêche, la forêt, les mines, le tourisme et l'hôtellerie.

En matière d'insertion et réinsertion, les attentes sont nombreuses mais l'action est limitée par les difficultés à placer dans le marché du travail les bénéficiaires de la formation professionnelle.

La volonté de faire du Gabon un pays émergent à travers notamment le développement du capital humain replace la formation professionnelle au premier plan. C'est dans ce cadre que des efforts ont été déployés, notamment sur :

- l'existence d'orientations stratégiques claires sauf dans le domaine de l'insertion professionnelle ;
- l'actualisation du cadre juridique ;
- la réhabilitation des établissements existants et le recrutement des formateurs ;
- la participation des grandes entreprises aux forums organisés par l'Administration.

## ENJEUX

---

Trois enjeux ont été recensés :

- répondre aux besoins des entreprises en main d'œuvre jeune, bien formée et rapidement opérationnelle, notamment dans les secteurs d'activité prioritaires du Gabon émergent ;
- faire des filières d'enseignement technique et de formation professionnelle des voies à part entière d'accès à l'emploi pour les jeunes gabonais ;
- contribuer, par le levier "formation-accès à l'emploi" en étroite coordination avec d'autres administrations et partenaires, à l'insertion-réinsertion sociale des jeunes en situation de précarité ou de difficultés sociales.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif N° 1: Assurer une meilleure connaissance du secteur Formation professionnelle et insertion / réinsertion d'ici fin 2018 ;

Objectif N° 2: Augmenter le taux de réussite des apprenants des centres de formation professionnelle ;

Objectif N° 3: Optimiser les capacités d'accueil des centres de formation professionnelle ;

Objectif N° 4: Améliorer la qualité de la formation professionnelle.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1: Assurer une meilleure connaissance du secteur Formation Professionnelle et insertion / réinsertion d'ici fin 2018**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir produit deux dossiers de synthèse documentaire sur chacune des thématiques suivantes : état de l'offre de formation existante, infrastructures et équipements ;
- Résultat annuel N°2 : avoir réalisé une étude du secteur Formation professionnelle et du secteur Insertion / réinsertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : aucun dossier de synthèse documentaire n'a été produit ;
- Résultat annuel N°2 : aucune étude du secteur Formation professionnelle n'a été réalisée.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de dossiers de synthèse documentaires élaborés	nombre	-	2	2	0	-2	3	4
Nombre d'études sectorielles élaborées	nombre	-	0	1	0	-1	6	9

**Explication du niveau d'atteinte des résultats**

**Résultat annuel N°1:** les deux documents n'ont pas pu être produits car nécessitant la réalisation des trois principales actions suivantes :

- l'élaboration d'un document projet ;
- la réalisation d'une enquête ;
- le traitement des données.

La seule action réalisée pour cet indicateur est l'élaboration du document projet, ce qui, en termes de pondération, représente 20%. Les autres actions n'ont pas pu être réalisées faute de moyens financiers.

**Résultat annuel N°2 :** comme pour le résultat 1 seule le document projet a été élaboré sur l'étude du secteur formation professionnelle et du secteur insertion/réinsertion des jeunes en difficultés sociales. En termes de pondération ce résultat représente seulement 15%.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2: Augmenter le taux de réussite des apprenants des centres de formation professionnelle.**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 2500 jeunes gabonais auront été diplômés d'un centre de formation professionnelle ;
- Résultat annuel N°2 : 1600 jeunes diplômés dans les filières d'activités prioritaires ;
- Résultat annuel N°3 : 1000 jeunes déscolarisés auront été formés ;
- Résultat annuel N°4 : 400 jeunes en conflit avec la loi auront été formés.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : 2463 stagiaires ont été formés.
- Résultat annuel N°2 : 1471 stagiaires diplômés dans les filières prioritaires.
- Résultat annuel N°3 : 2900 jeunes formés
- Résultat annuel N°4 : aucun jeune en conflit avec la loi n'a été formé.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de diplômés des centres de formation professionnelle (FP)	Nombre	ND	2000	2500	2463	-37	3000	4000
Nombre de diplômés des centres de FP dans les filières d'activités prioritaires du Gabon émergent	Nombre	ND	1200	1600	1471	-129	2100	3200
Nombre de jeunes déscolarisés formés	Nombre	ND	ND	1000	2900	+1900	2000	3500
Nombre de jeunes en conflit avec la loi formés	Nombre	ND	ND	400	0	-400	800	1280

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1** : 2463 stagiaires ont été formés sur 2500 prévus, soit un taux de réalisation de 98,5%. L'écart s'explique essentiellement par la baisse du niveau d'activité pendant les périodes électorale et postélectorale.

**Résultat annuel N°2** : 1471 stagiaires sont diplômés dans les filières prioritaires sur 1600 attendus, soit un taux de réussite de 91,9%.

**Résultat annuel N°3** : 2900 jeunes formés contre 1000 prévus, soit 290% de réalisation. Cette performance résulte de la mise en place du programme « un jeune égal un métier » qui a impliqué des centres privés agréés et d'autres partenaires.

**Résultat annuel N°4** : bien qu'aucun jeune en conflit avec la loi n'ait été formé, le taux de réalisation du projet de formation de 400 jeunes en conflit avec la loi est estimé à 20% à travers l'élaboration du document projet.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N° 3: Optimiser les capacités d'accueil des centres de formation professionnelle**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : réaliser 100 % travaux de terrassement du CFPP OWENDO ;
- Résultat annuel N°2 : réaliser 100 % travaux de terrassement du CFPP Port-Gentil ;
- Résultat annuel N°3 : réaliser 100 % travaux de terrassement du CFPP Franceville ;
- Résultat annuel N°4 : achever la construction du CFPP de Mouila.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun terrassement effectué au CFPP d'OWENDO ;
- Résultat annuel N°2 : aucun terrassement effectué au CFPP de Port-Gentil ;
- Résultat annuel N°3 : aucun terrassement effectué au CFPP de Franceville ;
- Résultat annuel N°4 : la construction du CFPP de Mouila n' a pas été achevée.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP d'OWENDO	%	-	5	15	0	-15	30	100
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Port-Gentil	%	-	5	15	0	-15	30	100
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Franceville	%	-	5	15	0	-15	30	100
Taux de réalisation du projet de construction du CFPP de Mouila	%	30	75	100		-25	-	100

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Les travaux de terrassement des sites de construction des CFPP d'OWENDO, de Port-Gentil et de Franceville, ainsi que l'achèvement de la construction du CFPP de Mouila n'ont pas été réalisés. Cette contreperformance est liée au non paiement des crédits ordonnancés à cet effet.

Au vu des résultats de ces deux dernières années liés au problème de règlement des dépenses d'investissement, l'atteinte de l'objectif stratégique N°3 à l'horizon 2017 n'est pas garanti. Aussi, l'échéance a-t-elle été repoussée en 2019.

## **OBJECTIF STRATEGIQUE N° 4: Améliorer la qualité de la formation professionnelle**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré ou rénové 24 curricula sur la base APC ;
- Résultat annuel N°2 : avoir actualisé 24 programmes selon le mode de l'alternance ;
- Résultat annuel N°3 : avoir évalué 100 formateurs ;
- Résultat annuel N°4 : avoir formé 100 formateurs ;
- Résultat annuel N°5 : avoir formé 23 chefs d'établissements et/ou leurs adjoints ;
- Résultat annuel N°6 : avoir formé 50 responsables administratifs et/ou agents centraux.

#### **Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : aucun curricula n'a été rénové ;
- Résultat annuel N°2 : 95 programmes ont été actualisés ;
- Résultat annuel N°3 : aucun formateur n'a été évalué ;
- Résultat annuel N°4 : aucun formateur n'a été formé ;
- Résultat annuel N°5 : aucun chef d'établissement n'a été formé ;
- Résultat annuel N°6 : aucun responsable administratif n'a été formé.

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de curricula créés ou rénovés sur la base APC	Nombre	22	13	13	0	-13	50	50
Nombre de programmes actualisés selon le principe de l'alternance	Nombre	22	13	13	95	+82	50	50
Nombre de formateurs ayant bénéficié d'une évaluation formalisée	Nombre	50	50	50	0	-50	164	164
Nombre de formateurs ayant bénéficié d'une action de formation	Nombre	100	50	50	0	-50	123	123
Nombre de chefs d'établissements et/ou leurs adjoints ayant bénéficié d'une formation	Nombre	ND	18	18	0	-18	27	27
Nombre de responsables administratifs et/ou agents centraux ayant bénéficié d'une formation	Nombre	50	15	15	0	-15	100	100

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultats annuels N°1, 3, 4, 5 et 6 :** ces résultats n'ont pu être atteints par manque de moyens financiers. En effet, s'agissant précisément de l'élaboration des curricula, cette activité nécessite entre autres des missions de terrain, des séminaires de validation qui n'ont pas pu être financés. Toutefois cinq (5) curricula sont en cours de rédaction. Pour ce qui est de l'évaluation des formateurs, elle n'a pu être effectuée car étant une résultante de l'élaboration des curricula pour l'implantation et le suivi pédagogique.

**Résultat annuel N°2 :** Au terme de l'année 2016, 95 programmes ont été actualisés selon le mode de l'alternance.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes (a)	AE engagées en 2016 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>29.920.1 - Formation professionnelle et Insertion des jeunes</b>	<b>12 351 318 700</b>	<b>3 468 182 484</b>	<b>8 883 136 216</b>	<b>12 351 318 700</b>	<b>3 468 182 484</b>	<b>8 883 136 216</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 551 623 000	2 080 012 600	-528 389 600	1 551 623 000	2 080 012 600	-528 389 600
Titre 3. Dépenses de biens et services	347 357 200	229 323 659	118 033 541	347 357 200	229 323 659	118 033 541
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275	10 452 338 500	1 158 846 225	9 293 492 275
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.920.2 - Evaluation des formateurs et des autres personnels</b>	<b>44 414 800</b>	<b>38 352 000</b>	<b>6 062 800</b>	<b>44 414 800</b>	<b>38 352 000</b>	<b>6 062 800</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	11 772 000	19 302 000	-7 530 000	11 772 000	19 302 000	-7 530 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	32 642 800	19 050 000	13 592 800	32 642 800	19 050 000	13 592 800
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.920.3 - Appui à l'enseignement privé</b>	<b>120 000 000</b>	<b>90 003 743</b>	<b>29 996 257</b>	<b>120 000 000</b>	<b>90 003 743</b>	<b>29 996 257</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	120 000 000	90 003 743	29 996 257	120 000 000	90 003 743	29 996 257
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour le programme</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>	<b>12 515 733 500</b>	<b>3 596 538 227</b>	<b>8 919 195 273</b>
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>1 563 395 000</b>	<b>2 099 314 600</b>	<b>-535 919 600</b>	<b>1 563 395 000</b>	<b>2 099 314 600</b>	<b>-535 919 600</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>500 000 000</b>	<b>338 377 402</b>	<b>161 622 598</b>	<b>500 000 000</b>	<b>338 377 402</b>	<b>161 622 598</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>9 293 492 275</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>9 293 492 275</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Formation professionnelle" a consommé un montant de crédits de **3 596 538 227 FCFA** sur une dotation de **12 515 733 500 FCFA**, soit un taux d'exécution de **28,7%**. L'écart de **8 919 195 273 FCFA** est imputable essentiellement à la faible exécution des dépenses d'investissement.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Formation professionnelle" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

### Virements

Le programme "Formation professionnelle" n'a pas procédé à des opérations de virement de crédits.

### Transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 29.920 Formation professionnelle	Programme 14.521 : Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-18 237 000	-18 237 000
Programme 23.780 : Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 29.920 Formation professionnelle	Titre 2	+554 156 600	+554 156 600
<b>Total des Transferts</b>			<b>+535 919 600</b>	<b>+535 919 600</b>
dont Titre 2			+535 919 600	+535 919 600

### Explication de l'impact de chaque transfert :

Les opérations de transferts effectués dans le cadre du programme " Formation professionnelle" correspondent à un montant net de **535 919 600 FCFA** résultant de :

- **554 156 600 FCFA** reçus du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » en vue du paiement des vacances des enseignants (**533 789 600 FCFA**) et de l'ajustement des crédits de la main d'œuvre non permanente (**20 367 000 FCFA**) ;
- **18 237 000 FCFA** transférés au programme « Gestion des dépenses et contrôle des ressources » pour la couverture de la solde permanente.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>	54		<b>101</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>100</b>
Permanents	54	-	101	1	0	-1	100
Non permanents	0	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	40	-	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>36</b>
Permanents	40	-	37	1	0	-1	
Non permanents	0	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	3	-	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Permanents	3	-	3	0	0	0	
Non permanents	0	-	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>97</b>	-	<b>141</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>139</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>11</b>	-	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>108</b>	-	<b>153</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>151</b>

### Explication des évolutions :

L'effectif du programme "Formation professionnelle" a diminué de deux agents suite à leur mise à la retraite.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur : Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ANFPP)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	226	177	239	62
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	185	243	185	-58
<b>Total pour l'opérateur</b>	<b>411</b>	<b>420</b>	<b>424</b>	<b>4</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>411</b>	<b>420</b>	<b>424</b>	<b>4</b>

L'effectif du programme "Formation professionnelle" a augmenté de quatre (4) agents.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	1 563 395 000	1 563 395 000	2 099 314 600	2 099 314 600	-535 919 600	-535 919 600
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>1 563 395 000</b>	<b>1 563 395 000</b>	<b>2 099 314 600</b>	<b>2 099 314 600</b>	<b>-535 919 600</b>	<b>-535 919 600</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les données d'exécution de la masse salariale des emplois de l'administration indiquées ci-dessus concernent la les salaires de la main d'œuvre non permanente (MONP) et les vacances des enseignants.

Le dépassement de **535 919 600 FCFA** est lié à l'exécution de la rallonge budgétaire octroyée au programme "Formation professionnelle" pour le paiement des vacances des enseignants et de la main d'œuvre non permanente.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 : 29.920.1:Formation professionnelle et Insertion des jeunes</b>	<b>347 357 200</b>	<b>347 357 200</b>	<b>229 323 659</b>	<b>229 323 659</b>	<b>118 033 541</b>	<b>118 033 541</b>
Définition, élaboration et pilotage des politiques d'insertion et de réinsertion sociales	130 000 000	130 000 000	100 000 000	100 000 000	30 000 000	30 000 000
Enquêtes dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'insertion et réinsertion sociales	170 000 000	170 000 000	110 000 000	110 000 000	60 000 000	60 000 000
Suivi et accompagnement des apprenants et des déscolarisés	47 357 200	47 357 200	19 323 659	19 323 659	28 033 541	28 033 541
<b>AC TION 2 : 29.920.2:Evaluation des formateurs et des autres personnels</b>	<b>32 642 800</b>	<b>32 642 800</b>	<b>19 050 000</b>	<b>19 050 000</b>	<b>13 592 800</b>	<b>13 592 800</b>
Définition, pilotage des politiques de formation professionnelle et organisation des opérations (DGFP)	15 000 000	15 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000
Organisation des évaluations (examens et concours)	17 642 800	17 642 800	9 050 000	9 050 000	8 592 800	8 592 800
<b>AC TION 3 : 29.920.3:Appui à l'enseignement privé</b>	<b>120 000 000</b>	<b>120 000 000</b>	<b>90 003 743</b>	<b>90 003 743</b>	<b>29 996 257</b>	<b>29 996 257</b>
Coordination de la mise en œuvre des activités de formation professionnelle (DG ANFPP)	70 000 000	70 000 000	60 000 000	60 000 000	10 000 000	10 000 000
Mise en œuvre des activités de formation professionnelle (CFPP)	50 000 000	50 000 000	30 003 743	30 003 743	46 999 657	46 999 657
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>500 000 000</b>	<b>500 000 000</b>	<b>338 377 402</b>	<b>338 377 402</b>	<b>161 622 598</b>	<b>161 622 598</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Les dépenses de biens et services du programme "Formation professionnelle" exécutées à hauteur de **388 377 402 FCFA** se déclinent ainsi qu'il suit :

**Action 1-Formation professionnelle et insertion des jeunes : 229 323 659 FCFA** exécutés pour les activités suivantes :

- définition, élaboration et pilotage des politiques d'insertion et de réinsertion sociales : **100 000 000 FCFA** ;
- enquêtes dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'insertion et réinsertion sociales : **110 000 000 FCFA** ;
- suivi et accompagnement des apprenants et des déscolarisés : **19 323 659 FCFA**.

**Action 2-Evaluation des formateurs et des autres personnels : 19 050 000 FCFA** ordonnancés pour :

- la définition, le pilotage des politiques de formation professionnelle et l'organisation des opérations : **10 000 000 FCFA**
- l'organisation des évaluations (examens et concours) : **9 050 000 FCFA**

**Action 3-Appui à l'enseignement privé : 90 003 743 FCFA** consommés dans la réalisation des activités suivantes :

- coordination de la mise en œuvre des activités de formation professionnelle : **60 000 000 FCFA** ;
- mise en œuvre des activités de formation professionnelle (CFPP) : **30 003 743 FCFA**.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Formation professionnelle" n'a pas bénéficié du titre 4.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
<b>AC TION 1 : 29.920.1:Formation professionnelle et Insertion des jeunes</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>9 293 492 275</b>	<b>9 293 492 275</b>
Projet de construction des centres de formation et de perfectionnement professionnel	10 452 338 500	10 452 338 500	1 158 846 225	1 158 846 225	9 293 492 275	9 293 492 275
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>10 452 338 500</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>1 158 846 225</b>	<b>9 293 492 275</b>	<b>9 293 492 275</b>

Pour optimiser les capacités d'accueil des centres de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP) d'Owendo, Port gentil et Franceville, le Programme "Formation professionnelle" a consommé **1 158 846 225 FCFA** dans le cadre de l'exécution du projet construction de trois CFPP.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels (ANFPP)

### Présentation de l'opérateur

L'ANFPP est un établissement public qui jouit de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière. Elle est créée par Ordonnance n° 8/73 du 27 janvier 2017 et ses statuts sont fixés par le Décret 0853/PR/MENESTFPRSCJS du 24 octobre 2013.

L'ANFPP est chargée de la mise en œuvre de la politique générale de la formation professionnelle. À ce titre, elle est responsable de la conception, de la planification, de la mise en œuvre et du contrôle des actions communes de formation initiale et continue.

L'Agence comprend :

- le Conseil d'Administration ;
- la Direction Générale ;
- les établissements de formation
- l'Agence Comptable.

### Travail avec l'opérateur

En 2016, l'ANFPP n'a pas signé de Contrat Annuel de Performance (CAP) avec l'Etat représenté par la Direction Générale de la Formation Professionnelle. Par conséquent, aucune action de suivi-évaluation n'a eu lieu en cours d'année.

Toutefois, en raison de sa responsabilité dans la mise en œuvre des actions de formation et de perfectionnement professionnels, des relations de travail collaboratif entre les agents de l'Etat et ceux de l'Opérateur ont eu lieu tout au long de l'année. Cela s'est traduit par la participation des agents de l'ANFPP dans :

- le déroulement des examens du DTS et du CFP ainsi que du concours d'entrée dans les centres de formation et de perfectionnement professionnels organisés par la Direction des Examens et concours de la Direction Générale de la Formation Professionnelle ;
- la participation de l'ANFPP dans la mise en œuvre du projet « un jeune égal un métier » piloté par la Direction Générale de l'Insertion et de la Réinsertion Sociales (DGIRS).

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	1 416 293 000	1 950 012 600
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	168 338 586	84 177 709
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
<b>Total de la contribution financière de l'Etat</b>	<b>1 584 561 586</b>	<b>2 034 190 309</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat a permis de payer les emplois de l'opérateur (1 950 012 600 FCFA) et d'assurer les charges de fonctionnement des centres de formation et de perfectionnement professionnels (73 991 578 FCFA) et de la Direction générale (10 186 131 FCFA).

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

En raison de l'absence de signature d'un CAP en 2016, l'Opérateur ANFPP n'a pas pris d'engagements.

L'ANFPP a, toutefois, participé à la mise en œuvre des actions pilotées par les autres composantes du programme "Formation professionnelle" à savoir :

- la formation des jeunes dans le cadre du projet « Un jeune égal un métier » ;
- le déroulement des examens du Diplôme de Technicien Supérieur (DTS) et du Brevet Professionnel (BP).

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques du travail et de l'emploi" comprend, le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale des Services et le Secrétariat Général. Le Responsable du programme est le Secrétaire Général du Ministère.

Outre les activités relevant de la stratégie, du pilotage et du contrôle, le programme recouvre les fonctions suivantes :

- Administration-Finances-Comptabilité ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Documentation-Archives ;
- Patrimoine Immobilier ;
- Système d'information-informatique-Bureautique ;
- Services intérieurs ;
- Production des données statistiques ;
- Juridique-contentieux ;
- Communication.

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques du travail et de l'emploi" doit être en harmonie avec le programme " Emploi et travail décent ". Il comprend deux actions : « le pilotage de la stratégie ministérielle » et « la coordination administrative ».

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE**

L'action Pilotage de la stratégie ministérielle comprend le Cabinet du Ministre et l'Inspection Générale des Services. Le Cabinet du Ministre est chargé :

- de veiller à la mise en œuvre des priorités édictées par le Gouvernement, planifier, suivre et évaluer les activités des structures relevant de la compétence du Ministère ;
- d'instruire les affaires qui lui sont soumises en vue de donner les avis et de proposer les solutions possibles ;
- de veiller à l'exécution des décisions, instructions et directives du Ministre.

Il est chargé en outre des relations avec les Institutions de l'Etat, les autres départements ministériels, les organismes ayant vocation d'information et de communication, les représentations diplomatiques et les organismes internationaux.

#### **ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE**

Cette action est pilotée par le Secrétariat Général. Elle recouvre toutes les activités de coordination et intègre également le périmètre des programmes de politique publique, grâce aux fonctions soutien qui lui sont rattachées.

Le Secrétariat Général couvre la Direction Centrale des Ressources Humaines, la Direction centrale des systèmes d'information, la Direction Centrale des Etudes et Statistiques, la Direction Centrale de la Communication, la Direction Centrale des Affaires Juridiques, la Direction Centrale de la Documentation et des Archives. Bien que créées juridiquement, toutes ces directions centrales ne sont pas encore mises en place.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le travail et l'emploi au Gabon constituent une priorité pour le Gouvernement de la République qui s'est toujours engagé à trouver des solutions idoines aux problèmes du chômage et de la pauvreté touchant une frange importante de la population.

Aussi, depuis 2012, le Gabon est dans un processus de réforme administrative et budgétaire qui ouvre la voie à la modernisation en profondeur des services de l'Etat d'une part, et à l'adoption d'une nomenclature centrée sur la budgétisation par objectifs de programmes (BOP) d'autre part.

Ces deux réformes d'importance nécessitent la prise de dispositions pertinentes pour assurer un pilotage et une coordination exemplaire des départements ministériels en général.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la réforme en cours des DCRH augure de bonnes perspectives pour le management efficace des ressources humaines notamment dans le suivi des carrières administratives, la formation et le recrutement.

Par ailleurs, les limites suivantes méritent d'être relevées :

- difficulté dans la gestion de certains d'investissement et projets ;
- difficulté du taux d'engagement des crédits du département (en matière d'exécution budgétaire) ;
- difficulté dans la définition et la mise en œuvre de la politique budgétaire, comptable et financière du département.

Des limites spécifiques au pilotage de l'action ministérielle et de la coordination administrative :

- difficulté à mettre en œuvre des méthodes et des procédures de gestion moderne de travail, de communication interne et externe du ministère ;
- difficulté à mettre en œuvre l'organisation et le développement de l'ensemble des nouvelles directions centrales (manque de locaux, de ressources humaines) ;
- difficulté à animer les réseaux des services déconcentrés ;
- difficulté dans la ventilation efficace du courrier vers les différents services constitutifs du département (manque de voitures de liaison, d'agents de liaison...).

## ENJEUX

---

La stratégie du programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" est structurée autour de trois enjeux essentiels :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif N°1 : Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère.

Objectif N°2 : Améliorer la qualité de service des fonctions support au profit des sectoriels.

Objectif N°3 : Renforcer le système d'information du Département.

Objectif N°4 : Mettre en place un pilotage optimal des programmes du Ministère.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé ;
- Résultat annuel N°2 : la masse salariale de chaque programme est disponible ;
- Résultat annuel N°3 : un plan de formation pluriannuel des agents est élaboré ;

**Résultats atteints**

- Résultat annuel N°1 : le fichier des effectifs du Ministère a été actualisé
- Résultat annuel N°2 : la masse salariale de chaque programme est disponible
- Résultat annuel N°3 : un plan de formation pluriannuel des agents a été élaboré

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement des effectifs du ministère	%	-	25	50	50	0	25	100
Taux d'élaboration du plan de formation pluriannuel des agents.	%	-	10	40	40	0	40	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du fichier de la masse salariale par programme	%	-		100	100	-	-	-

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** l'objectif de 50% du taux d'avancement dans la démarche de recensement des effectifs a été atteint. Ce taux correspond à la mise à jour des effectifs par la DCRH, en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique, qui vise principalement l'identification et la régularisation de la situation administrative des agents publics relevant du Ministère.

**Résultat annuel N°2 :** le niveau de la masse salariale par programme est certes connu, mais le fichier issu des séances de travail conjointes Direction de la Solde/Secrétariat Général du Ministère dans le cadre des conférences budgétaires, nécessite des améliorations pour une meilleure exploitation.

**Résultat annuel N°3 :** en dépit du niveau d'élaboration du plan pluriannuel de formation (40%), l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans ce domaine spécifique à la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH), constitue un frein à la réalisation de cette action.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la qualité de service des fonctions support au profit des sectoriels**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Un diagnostic et un plan d'actions qualité de service sont élaborés pour chaque fonction soutien opérationnelle (DCRH, DCAF, DCSI)

**Résultat atteint**

- Un diagnostic et un plan d'actions qualité de service ont été élaborés pour chaque fonction soutien opérationnelle (DCRH, DCAF, DCSI)

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du plan d'action qualité DCRH	%	-	30	50	50	0	75	100
Taux d'avancement du plan d'action qualité DCSI	%	-	30	50	50	0	75	100
Taux d'avancement du plan d'action qualité DCAF	%	-	30	50	50	0	75	

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

La phase préliminaire du plan d'actions a été menée à bien avec le diagnostic de la qualité de service des fonctions support effectué par le chef de file de cet objectif, Monsieur l'Inspecteur Général des Services.

Ce diagnostic a été effectué au niveau des trois (3) Directions Centrales (DCRH, DCAF, DCSI). Les grandes lignes du projet de charte de qualité pour les fonctions support ont été rédigées.

Cependant, du fait de l'éparpillement géographique des services et de l'insuffisance des effectifs de l'Inspection Générale des Services, il a été difficile de mettre en œuvre ce processus dans son ensemble. Ces problèmes ont été préjudiciables à la phase relative à l'examen participatif de la charte par les parties prenantes.

Bien qu'ayant atteint les cibles prévues en 2016, la poursuite de cet objectif est compromise en 2017 du fait de la forte réduction de l'enveloppe budgétaire de l'Inspection Générale des Services.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Mettre en place un système d'information performant au sein du Département

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- un diagnostic du système d'information ministériel et un programme pluriannuel de modernisation de celui-ci sont élaborés

#### Résultat atteint

- un diagnostic du système d'information ministériel et un programme pluriannuel de modernisation de celui-ci ont été élaborés.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de la tranche annuelle du programme de modernisation	%	-	-	50	50	0	50	100

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le programme de modernisation du système d'information du Ministère a été conçu sur la base du suivi du parc informatique du Ministère mis en place par la DCSI. Les conclusions ont été actualisées pour les adapter aux réalités du moment et intégrer les différentes évolutions fonctionnelles du Ministère.

Cependant, le faible niveau de ressources humaines qualifiées dans ce domaine d'action précis et complexe et l'impossibilité d'avoir recours à une expertise extérieure à cause de la modicité des crédits budgétaires sont une difficulté majeure à la réalisation du programme de modernisation du système d'information. A cela s'ajoutent les problèmes d'éparpillement géographique des services du Ministère et d'accès à internet dans certains services.

L'atteinte de ce volet de l'objectif n°3 durant le prochain exercice reste donc tributaire de l'amélioration de cette situation.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Mettre en place un pilotage optimal des programmes du Ministère

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Le cadre managérial des programmes du Ministère est mis en place

## **Résultat atteint**

- Le cadre managérial des programmes du Ministère a été mis en place

## **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du suivi des tableaux de bord trimestriels transmis par les RPROG	%	-	75	100	100	0	100	100

## **Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le suivi des objectifs du PAP n'a été réellement formalisé qu'à partir du deuxième trimestre 2015 avec la désignation d'un point focal et la mise en place d'un programme de travail.

En plus de cela, les réunions de pilotage qui étaient déjà prévues dans les activités régaliennes du programme ont servi de cadre au suivi des activités des différents programmes relevant du Ministère à travers des réunions ponctuelles de suivi et d'évaluation du niveau d'avancement de l'exécution des politiques publiques sectorielles.

Le programme de réunion mis en place se décline ainsi qu'il suit :

- le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois : réunion avec les directeurs généraux ;
- le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois : réunion avec les organismes sous-tutelle ;
- le dernier jeudi du mois : rencontre avec les organisations syndicales des travailleurs ;
- tous les mercredis, séance de travail sur le PTG et la BOP ;
- une fois par trimestre, rencontre avec le patronat.

Ces séances de travail constituent également le cadre de suivi des différentes activités liées à l'atteinte des objectifs dans la mesure où les responsables managériaux sont pour la plupart des responsables administratifs.

Cette procédure vise à mieux intégrer les pratiques liées à la Budgétisation par Objectif des Programme au fonctionnement classique des services et de bénéficier ainsi de plus de flexibilité pour en améliorer le suivi.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Au torisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>29.927.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>35 585 000</b>	<b>27 408 000</b>	<b>8 177 000</b>	<b>35 585 000</b>	<b>27 408 000</b>	<b>8 177 000</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	6 221 000	-6 221 000	0	6 221 000	-6 221 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	25 000 000	21 187 000	3 813 000	25 000 000	21 187 000	3 813 000
Titre 4 Dépenses de transfert	10 585 000	0	10 585 000	10 585 000	0	10 585 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.927.2: Coordination administrative</b>	<b>2 429 064 000</b>	<b>57 950 450</b>	<b>2 371 113 550</b>	<b>2 429 064 000</b>	<b>57 950 450</b>	<b>2 371 113 550</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	2 389 064 000	37 118 500	2 351 945 500	2 389 064 000	37 118 500	2 351 945 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	40 000 000	20 831 950	19 168 050	40 000 000	20 831 950	19 168 050
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.927: Total pour le programme</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>	<b>2 464 649 000</b>	<b>85 358 450</b>	<b>2 379 290 550</b>
<b>Dont :</b>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	2 389 064 000	43 339 500	2 345 724 500	2 389 064 000	43 339 500	2 345 724 500
Titre 3. Dépenses de biens et services	65 000 000	42 018 950	22 981 050	65 000 000	42 018 950	22 981 050
Titre 4. Dépenses de transfert	10 585 000	0	10 585 000	10 585 000	0	10 585 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

### Explication des principaux écarts :

Le taux global d'exécution du programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" est de **3,5%**. En effet, l'exécution s'élève à **85 358 450 FCFA** sur une dotation budgétaire de **2 464 649 000 F.CFA**. L'écart entre les crédits consommés et les crédits votés de **2 345 724 500 FCFA** procède essentiellement de la non-lévee de la réserve obligatoire et de l'application des mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

L'exécution par titre se décline ainsi qu'il suit:

- **Titre 2 : 1,8% de crédits consommés (43 339 500 FCFA).** L'écart de **2 345 724 500 F.CFA** est imputable essentiellement à l'enveloppe de la solde permanente gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.
- **Titre 3 : 64,64% de crédits ordonnancés (42 018 950 FCFA).** L'écart de **22 981 050 FCFA** s'explique par la non-lévee de la réserve obligatoire et par l'application des mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.
- **Titre 4 :** les crédits de transfert n'ont pas été consommés par le programme.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

### Virements

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas procédé à des opérations de virements de crédits.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780 : Dotation pour les dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 29.927 : Pilotage et soutien aux politiques du Travail et de l'Emploi	Titre 2	+4 692 000	+4 692 000
Programme 29.927 : Pilotage et soutien aux politiques du Travail et de l'Emploi	Programme 23.780 : Dotation pour les dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-2 350 416 500	-2 350 416 500
<b>Total des transferts</b>			<b>-2 345 724 500</b>	<b>-2 345 724 500</b>
dont Titre 2			-2 345 724 500	-2 345 724 500

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le montant net des transferts de **-2 345 724 500 FCFA** concerne uniquement le titre 2. Il englobe un transfert de **4 692 000 FCFA** reçu du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » dans le cadre de l'ajustement de la MONP et un transfert de **2 350 416 500 FCFA** vers le même programme pour la couverture de la solde permanente.

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" ont été proposés en annulation.

### Reports

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas procédé à des reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	-	-	0	0		0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	54	-	43	7	7	0	43
Permanents	54	-	43	-	-	0	43
Non permanents	0	-	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	40	-	23	3	3	0	23
Permanents	40	-	23	-	-	0	23
Non permanents	0	-	0	-	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	3	-	5	0	0	0	5
Permanents	3	-	5	-	-	0	5
Non permanents	0	-	0	-	-	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	97	-	71				71
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	11	-	12	0	0	0	12
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>108</b>	<b>-</b>	<b>83</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>83</b>

### Explication des évolutions

L'effectif du programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas connu d'évolution.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Masse salariale des emplois de l'administration	2 389 064 000	2 389 064 000	43 339 500	43 339 500	2 345 724 500	2 345 724 500
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>2 389 064 000</b>	<b>2 389 064 000</b>	<b>43 339 500</b>	<b>43 339 500</b>	<b>2 345 724 500</b>	<b>2 345 724 500</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le montant de crédits exécuté (**43 339 500 FCFA**) ne concerne que les salaires de la main d'œuvre non permanente (MONP).

L'écart de **2 345 724 500 FCFA** correspond au montant de la solde permanente transférée à la mission « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles ».

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Pilotage de la stratégie ministérielle	25 000 000	25 000 000	21 187 000	21 187 000	3 813 000	3 813 000
Coordination administrative	40 000 000	40 000 000	20 831 950	20 831 950	19 168 050	19 168 050
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>65 000 000</b>	<b>65 000 000</b>	<b>42 018 950</b>	<b>42 018 950</b>	<b>22 981 050</b>	<b>22 981 050</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'exécution par action des crédits du titre 3 du programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" se présente comme suit :

**Action 1- Pilotage de la stratégie ministérielle : 21 187 000 FCFA**

**Action 2- Coordination administrative : 20 831 950 FCFA**

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
Pilotage de la stratégie ministérielle	10 585 000	10 585 000	0	0	10 585 000	10 585 000
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>10 585 000</b>	<b>10 585 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 585 000</b>	<b>10 585 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits du titre 4-dépenses de transfert d'un montant de **10 585 000 FCFA** n'ont pas été exécutés.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques du travail et de l'emploi" n'a pas bénéficié des crédits du titre 5.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" comprend, le Cabinet du Ministre, l'Inspection Générale des Services et le Secrétariat Général. Le Responsable du programme est le Secrétaire Général du Ministère de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes. Outre les activités relevant de la stratégie, du pilotage et du contrôle, le programme recouvre les fonctions suivantes :

- Administration-Finances-Comptabilité ;
- Gestion des Ressources Humaines ;
- Documentation-Archives ;
- Patrimoine Immobilier ;
- Système d'information-informatique-Bureautique ;
- Services intérieurs ;
- Production des données Statistiques ;
- Juridique-contentieux ;
- Communication.

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" doit être en harmonie avec le programme Formation professionnelle et insertion des jeunes. Il comprend deux actions : le pilotage de la stratégie ministérielle et la coordination administrative.

### PRESENTATION DES ACTIONS

#### **ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE**

L'action "Pilotage de la stratégie ministérielle" comprend le Cabinet du Ministre et l'Inspection Générale des Services. Sous l'autorité du Ministre, le Cabinet est chargé :

- de veiller à la mise en œuvre des priorités édictées par le Gouvernement, planifier, suivre et évaluer les activités des structures relevant de la compétence du Ministère ;
- d'instruire les affaires qui lui sont soumises en vue de donner un avis et de proposer des solutions ;
- de veiller à l'exécution des décisions, instructions et directives du Ministre.

Il est chargé en outre des relations avec les institutions de l'Etat, les autres départements ministériels, les organismes ayant vocation d'information et de communication, les représentations diplomatiques et les organismes internationaux.

#### **ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE**

L'action "Coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général.

Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Le Secrétariat Général est composé de la Direction Centrale des Ressources Humaines, de la Direction Centrale des Systèmes d'Information, la Direction Centrale des Etudes et Statistiques, la Direction Centrale de la Communication, la Direction Centrale des Affaires Juridiques, la Direction Centrale de la Documentation et des Archives. Bien que créées juridiquement, toutes ces directions Centrales n'ont pas été mises en place en 2016.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

La formation professionnelle et l'insertion des jeunes constituent une priorité pour le Gouvernement de la République qui s'est toujours engagé à trouver des solutions idoines aux problèmes du chômage et de la pauvreté touchant une frange importante de la population. Aussi, depuis 2002, le Gabon s'est engagé dans un processus de réforme administrative et budgétaire qui ouvre la voie à la modernisation en profondeur des services de l'Etat d'une part, et à l'adoption d'une nomenclature centrée sur la budgétisation par objectifs de programme (BOP) d'autre part. Ces deux importantes réformes nécessitent la prise de dispositions pertinentes pour assurer un pilotage et une coordination exemplaire des départements ministériels en général. Le département ministériel de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes par ses missions et sa

configuration actuelle s'arrime aux exigences de l'heure : à savoir la lutte multisectorielle contre le chômage des jeunes.

Au niveau politique, le Chef de département devra accélérer l'opérationnalisation du Plan Stratégique Gabon Emergent en matière de promotion du capital humain.

Aussi, il devra formaliser une politique publique claire, ainsi que les sources de financement nécessaires pour sa mise en œuvre. La coopération avec le Royaume du Maroc, ainsi que les conventions d'assistance en cours avec la Suisse mériteraient d'être amplifiées.

Par ailleurs, les limites suivantes étaient relevées en 2016 :

- l'absence de structures administratives, notamment le Secrétariat Général et toutes les fonctions soutien. Ce qui présageait des difficultés par rapport aux éventuels besoins d'appui ;
- insuffisance de ressources humaines pouvant gêner la mise en place des politiques publiques ;
- difficulté dans la définition et de la mise en œuvre de la politique budgétaire, comptable et financière du département.

## ENJEUX

---

La stratégie du programme est structurée autour de trois enjeux essentiels :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif N°1 : Mettre en place et Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère.

Objectif N°2 : Mettre en place Les fonctions support au profit des sectoriels

Objectif N°3 : Mettre en place et renforcer le système d'information du Département

Objectif N°4 : Mettre en place un pilotage optimal des programmes du Ministère

**OBJECTIF N°1 : Mettre en place et Professionnaliser la gestion des Ressources Humaines du Ministère****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu N°1 : le fichier des effectifs du Ministère est actualisé ;
- Résultat annuel attendu N°2 : la masse salariale de chaque programme est disponible ;
- Résultat annuel attendu N°3 : un plan de formation pluriannuel des agents est élaboré.

**Résultats atteints**

- Résultat annuel N°1 : le fichier des effectifs du Ministère a été actualisé ;
- Résultat annuel N°2 : la masse salariale de chaque programme est disponible ;
- Résultat annuel N°3 : un plan de formation pluriannuel des agents a été élaboré.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la démarche de recensement des effectifs du ministère	%	-	25	50	50	0	25	100
Taux d'élaboration du plan de formation pluriannuel des agents.	%	-	10	40	40	0	40	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du fichier de la masse salariale par programme	%	-		100	100	0	-	-

Sources des données : Direction Centrale des Ressources Humaines, toutes les directions générales du ministère.

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1 :** le taux d'avancement de 50% dans la démarche de recensement des effectifs atteint en 2016 correspond à la mise à jour des effectifs par la DCRH. Cette activité, qui a été menée en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique, vise principalement l'identification et la régularisation de la situation administrative des agents publics relevant du Ministère.

**Résultat annuel N°2 :** bien que la masse salariale par programme soit connue, le fichier issu des séances de travail entre la Direction de la Solde et le Secrétariat Général du Ministère dans le cadre des conférences budgétaires, nécessite des améliorations pour une meilleure exploitation.

**Résultat annuel N°3 :** en dépit du niveau d'élaboration du plan pluriannuel de formation (40%), l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans ce domaine spécifique, à la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH), constitue un frein à la réalisation de cette action.

**OBJECTIF N°2 : Mettre en place et améliorer la qualité de service des fonctions support au profit des sectoriels****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel du résultat attendu**

- Avoir mis en œuvre le plan d'actions qualité de chaque fonction soutien (DCRH, DCAF, DCSI) destination du programme de politique publique.

**Résultat atteint**

- Un diagnostic et un plan d'actions qualité de service sont élaborés pour chaque fonction soutien opérationnelle (DCRH, DCAF, DCSI)

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
-Nombre de fiche techniques échangées entre les fonctions soutien et le Programme « Promotion du travail décent »	Nombre	-	30	50	50	0	75	100
Nombre de fiche techniques échangées entre les fonctions soutien et le Programme « Formation professionnelle »	Nombre	-	30	50	50	0	75	100

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

La phase préliminaire du plan d'actions a été réalisée à travers le diagnostic de la qualité de service des fonctions support effectué par le chef de file de cet objectif, Monsieur l'Inspecteur Général des Services. Ce diagnostic a été effectué au niveau des trois (3) directions centrales (DCRH, DCAF, DCSI). Les grandes lignes du projet de charte de qualité pour les fonctions support ont été rédigées. Cependant, du fait de l'éparpillement géographique des services et de l'insuffisance des effectifs de l'Inspection Générale des Services, il a été difficile de mettre en œuvre ce processus dans son ensemble. Ces problèmes ont été préjudiciables à la phase relative à l'examen participatif de la charte par les parties prenantes.

Bien qu'ayant atteint les cibles prévues en 2016, la poursuite de cet objectif est compromise en 2017 du fait de la forte réduction de l'enveloppe budgétaire de l'Inspection Générale des Services.

## OBJECTIF N° 3: Mettre en place et renforcer le système d'information du Département

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Avoir mis en œuvre la tranche 2017 du plan pluriannuel de modernisation du système d'information du Ministère

#### Résultat atteint

- Un diagnostic du système d'information ministériel et un programme pluriannuel de modernisation de celui-ci sont élaborés.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de mise en œuvre de la tranche annuelle du programme de modernisation	%	-	-	50	50	0	50	100

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le programme de modernisation du système d'information du Ministère a été conçu sur la base du suivi du parc informatique du Ministère mis en place par la DCSI. Les conclusions ont été actualisées pour les adapter aux réalités du moment et intégrer les différentes évolutions fonctionnelles du Ministère.

Cependant, le faible niveau de ressources humaines qualifiées dans ce domaine d'action précis et complexe, et l'impossibilité d'avoir recours à une expertise extérieure en raison de la modicité des crédits budgétaires alloués à cette Direction sont une difficulté majeure à la réalisation du programme de modernisation du système d'information. A cela s'ajoutent les problèmes d'éparpillement géographique des services du Ministère et d'accès à internet dans certains services.

L'atteinte de ce volet de l'objectif n°3 durant le prochain exercice reste donc tributaire de l'amélioration de cette situation.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Mettre en place un pilotage optimal des programmes du Ministère

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le cadre managérial des programmes du Ministère est mis en place ;
- Résultat annuel N°2 : le cadre managérial spécifique pour le programme Pilotage et soutien est mis en place.

#### Résultats atteints

- Résultat annuel N°1 : données non disponibles ;
- Résultat annuel N°2 : données non disponibles .

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible	Cible Echéance pluriannuelle(2018)
Nombre de tableaux de bord trimestriels transmis par les RPROG	nombre	-	-	4	ND	ND	4	4
Nombre de réunions du comité ministériel de réforme budgétaire tenues.	nombre	-	-	4	ND	ND	4	4

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a) - (b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c) - (d)
<b>29.925.1:Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>20 000 000</b>	<b>1 192 000 000</b>	<b>-1 172 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>1 192 000 000</b>	<b>-1 172 000 000</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	20 000 000	510 000 000	-490 000 000	20 000 000	510 000 000	-490 000 000
Titre 4 Dépenses de transfert	0	682 000 000	-682 000 000	0	682 000 000	-682 000 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.925.2:Coordination administrative</b>	<b>15 000 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>14 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	15 000 000	14 000 000	1 000 000	15 000 000	14 000 000	1 000 000
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>29.925: Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>1 206 000 000</b>	<b>-1 171 000 000</b>
<b>Dont :</b>						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 000 000	524 000 000	-489 000 000	35 000 000	524 000 000	-489 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	682 000 000	-682 000 000	0	682 000 000	-682 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

### Explication des principaux écarts :

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" a exécuté un montant de crédits de **1 206 000 000 FCFA** contre une dotation budgétaire de **35 000 000 FCFA**, soit un dépassement de **1 171 000 000 FCFA**. Ce dernier s'explique par l'enveloppe budgétaire supplémentaire reçue pour l'organisation du projet « Un jeune égal un métier ».

La répartition de l'exécution par titre est ainsi présentée :

Titre 3 : **524 000 000 FCFA** consommés contre une dotation de **35 000 000 FCFA**, soit un dépassement de **489 000 000 FCFA**. Ce dépassement se justifie par le transfert de crédits reçu pour l'organisation du projet « Un jeune égal un métier ».

Titre 4 : le programme a exécuté un montant de crédits de **682 000 000 FCFA** issu du transfert de crédits pour l'organisation du projet « Un jeune égal un métier ».

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas procédé à des opérations de fongibilité.

### Virements

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas procédé à des opérations de virements de crédits.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme 23.780 : Dotations pour les dépenses accidentelles et imprévisibles	Programme 29.925 : Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes	Titre 3	+ 500 000 000	+ 500 000 000
Programme 29.925 : Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes	Programme 23.780 : Dotations pour les dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 4	+682 000 000	+682 000 000
<b>Total des transferts</b>			<b>+1 182 000 000</b>	<b>+1 182 000 000</b>
dont Titre 3			+500 000 000	+500 000 000
dont Titre 4			+682 000 000	+682 000 000

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Les opérations de transferts enregistrées dans le cadre du programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" correspondent à un montant total de crédits de **1 182 000 000 FCFA** octroyés pour l'exécution du projet « Un jeune égal un métier ». Ce montant se décompose en :

- Titre 3 : **500 000 000 FCFA** ;
- Titre 4 : **682 000 000 FCFA**.

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" ont été proposés en annulation.

### Reports

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas procédé à des reports de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
			Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>						
<b>Agents de catégorie A</b>	80	80	7	7	0	80
Permanents	80	80	7	7	0	80
Non permanents	0	0	0	0		0
<b>Agents de catégorie B</b>	51	51	3	3	0	51
Permanents	51	51	3	3	0	51
Non permanents	0	0				0
<b>Agents de catégorie C</b>	11	11	0	0	0	11
Permanents	11	11	0	0	0	11
Non permanents	0	0				0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	142	142	10	10	0	142
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	23	23	0	0		23
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	165	165	10	10	0	165

### Explication des évolutions

L'effectif du programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas connu d'évolution.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas reçu de crédits du titre 2.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a-c)	CP (b-d)
29.925.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	20 000 000	20 000 000	510 000 000	510 000 000	- 490 000 000	- 490 000 000
29.925.2:Coordination administrative	15 000 000	15 000 000	14 000 000	14 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>35 000 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>524 000 000</b>	<b>524 000 000</b>	<b>- 489 000 000</b>	<b>- 489 000 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

L'exécution par action des crédits du titre 3 du programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" se présente comme suit :

**Action 1- Pilotage de la stratégie ministérielle : 510 000 000 FCFA ;**

**Action 2- Coordination administrative : 14 000 000 FCFA.**

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
AC TION 1: 29.925.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	0	0	682 000 000	682 000 000	- 682 000 000	- 682 000 000
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>682 000 000</b>	<b>682 000 000</b>	<b>-682 000 000</b>	<b>-682 000 000</b>

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" a reçu des transferts de crédits du programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" pour un montant total de **682 000 000 FCFA**. Ces crédits ont été consommés pour le financement du projet « Un jeune égal un métier ».

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement.

## BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Le programme "Pilotage et soutien aux politiques de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes" n'a pas d'opérateur.

